



Mr. le Président, je voudrais joindre ma voix à celles de ceux qui m'ont précédés pour vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la Sixième Commission ainsi qu'aux membres de votre équipe ; soyez rassurés de notre soutien tout au long de cette session. Ma délégation souscrit aux déclarations faites respectivement par l'Iran au nom du mouvement des non alignés et le Cameroun au nom du Groupe Africain.

Mr. le Président,

Le terrorisme et l'extrémisme violent constituent une menace pour la paix et la stabilité des nations, grandes ou petites, puissantes ou non par sa brutalité, ses moyens d'exécution et l'étendue des dommages qu'ils causent. Etant donné que le terrorisme est un phénomène qui ne connaît ni de frontière, ni de nationalité, ni de culture ni de tranche d'âge, il viole de ce fait le droit international en général et le droit international humanitaire en particulier.

Ma délégation condamne le terrorisme dans tous ses aspects et manifestations quels qu'en soient les auteurs, et appelle à la mise en place d'une convention globale sous l'égide des Nations Unies visant à lutter contre ce fléau mondial qui ne peut être assimilé à aucune religion ni aucune civilisation.

En 2013, suite à un coup d'Etat  
le régime de Ntouyas  
est composé majoritairement  
de militaires. Malgré le retour à la légalité  
de la magistrature suprême de Son  
Altesse le Roi, et en dépit de plusieurs  
réformes, le régime est celui du 06 Février 2019,  
les militaires sont demeurés actifs sur

